



Fédération
Française
du Sport
Adapté

24 au 26
novembre
2017

Championnat de France de badminton Sport Adapté

Site de
Peyrolles à
Aurillac



I. Sommaire

Mot d'accueil	Page 3
Bienvenue à Aurillac	Page 6
Venir à Aurillac	Page 7
Présentation du COL	Page 8
Programme Prévisionnel	Page 9
Informations Générales	Page 10
Précisions Techniques	Page 12
Fiche Association	Page 15
Fiche d'Inscription Individuelle	Page 16
Fiche de demande de dérogation	Page 20
Fiche d'autorisation médicale	Page 21
Fiche Récapitulative	Page 22
Plan d'accès	Page 23
Liste des Hébergements	Page 25
Présentation des repas	Page 27

II. Mots d'accueil



Le Comité Départemental Sport Adapté du Cantal est heureux d'accueillir ce Championnat de France de Badminton 2017 à Aurillac (15) !

Après l'édition du Football à 7 en 2015, nous avons à cœur de réitérer l'expérience et de pouvoir recevoir à nouveau les sportifs sur notre territoire.

Le Badminton Sport Adapté se développe sur le Cantal, avec notamment le Club d'Arpajon sur Cère qui ouvre ses portes à notre public depuis la mise en place de la semaine départementale Sport Handicap (3 éditions).

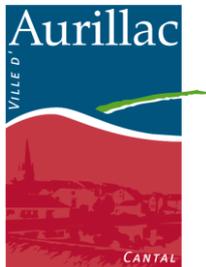
Nous avons à cœur, au travers de cette manifestation de développer cette discipline pour ce public, de la rendre accessible mais aussi de la promouvoir grâce à l'ouverture du milieu ordinaire.

Je tiens à présenter, au nom de l'ensemble des membres du Comité d'Organisation Local, tous nos remerciements à la municipalité d'Aurillac et d'Arpajon sur Cère, pour la mise à disposition de leurs locaux. Je souhaite remercier de même, les membres de la Commission Sportive Nationale de Badminton FFSA, le Comité Départemental de Badminton du Cantal et nos clubs partenaires, le Badminton Club d'Arpajon et Sport Ensemble 15, pour leur expérience, leur aide et soutien technique et sportif. Sans l'ensemble de nos partenaires, cet événement ne pourrait avoir lieu.

Bienvenue à Aurillac et bon championnat à tous !

Nicolas VERDIER
Président du CDSA 15
Président du COL Badminton 2017





Du 24 au 26 novembre prochains, le Comité Départemental Sport Adapté du Cantal organisera le Championnat de France de Badminton Sport Adapté.

La confiance que la Fédération Française du Sport Adapté accorde pour la seconde fois au Comité Départemental à travers l'organisation d'une compétition majeure dans le domaine du Sport Adapté (football en 2015 et badminton en 2017), vient récompenser le travail quotidien de cette institution et de ses bénévoles.

Elle met en lumière une valeur chère à la Municipalité d'Aurillac et fièrement portée par le Comité Départemental : favoriser l'intégration sociale et la valorisation des personnes en situation de handicap, notamment par l'accession au sport.

La ville d'Aurillac est heureuse et honorée de mettre à disposition ses moyens humains et logistiques pour faire de cette compétition un moment fort de la vie de la cité et un souvenir ancré dans la mémoire des sportifs et de leurs accompagnateurs.

Bon championnat à tous et bienvenue à Aurillac.

Pierre MATHONIER
Maire d'Aurillac





Le Cantal est heureux d'accueillir le Championnat de France de Badminton Sport Adapté en cet automne 2017.

Le développement de la pratique sportive pour tous est un engagement fort pour le Conseil Départemental du Cantal.

C'est l'un des trois piliers du nouveau Contrat Sport Cantal que propose le Département. Le Sport Adapté participe pleinement de cette démarche, notamment avec le développement du badminton qui recueille, dans le Cantal, de plus en plus d'adhésion dans le public en situation de handicap, grâce au travail du Badminton Arpajon Club.

Je tiens à féliciter le Comité Départemental Sport Adapté et son président Nicolas Verdier qui soutiennent cette dynamique, pour le travail accompli afin de promouvoir des pratiques sportives à la portée de chacun.

A toutes et tous je souhaite la bienvenue, une compétition parfaitement réussie dans un bel esprit sportif et convivial !

Président du Conseil départemental du Cantal

III. Bienvenue à Aurillac

Aurillac, préfecture du Cantal située en région Auvergne-Rhône-Alpes, est une commune comptant un peu plus de 26 000 habitants et s'étendant sur 28.76 km².

La ville d'Aurillac est réputée pour son climat frais mais se situe en réalité entre 573 m et 867 m d'altitude, ce qui fait de cette cité, la seule ville de montagne représentée sur les cartes météorologiques. Même si le froid qui n'est pas qu'une légende puisqu'elle atteint les -10°C en hiver, elle se place tout de même dans les dix-sept premières villes les plus ensoleillées de France.

La ville d'Aurillac, située dans le sud de l'Auvergne, était au temps des gallo-romains, la capitale de la Haute-Auvergne. Après une alternance avec St-Flour, elle devient en 1790, Préfecture du Cantal. C'est une ville riche en histoire et elle en porte encore les vestiges médiévaux, notamment avec son abbaye St Géraud, au nom du Seigneur qui l'en a érigée, ou encore du Château de St Etienne.



Mais Aurillac est une ville qui s'est développée grâce à l'arrivée de la voie ferrée en 1866. Aujourd'hui elle cultive une attractivité de plus en plus intéressante au travers de l'initiative du développement départemental. Au milieu du plus grand volcan d'Europe, le Cantal et son territoire vaste, présente bons nombres d'activités sportives que ce soit les activités de pleine nature (ski, VTT, accrobranche, canyoning, canoé...) les sports extrêmes, ou bien les autres disciplines sportives (handball, football féminin et masculin, athlétisme, badminton...). Mais le Cantal, c'est aussi une terre de rugby avec entre autres, le Stade Aurillacois, acteur de la Pro D2.

Le département se démène à l'organisation de manifestations sportives ou d'évènements de promotion de grande ampleur telle que l'« Ultra Trail du Puy Mary Aurillac » (UTPMA) ou encore « Les Etoiles du Sport ».

C'est aussi un lieu d'échanges culturels, avec ses nombreux châteaux, issus de son histoire. On retrouve une marque importante de l'agriculture sur le territoire. Nous noterons la réputation du département pour son célèbre fromage du même nom, mais aussi le Salers. L'agriculture est un élément faisant partie prenante de la vie des cantaliens, que ce soit l'élevage de bovins (vache de race Salers, chèvres, moutons...) ou autres. Il est d'ailleurs possible d'assister, chaque année à la transhumance de la vallée du lot partant d'Espadillac jusqu'au Lioran.



Le Cantal, c'est aussi une terre de voyage et de rêve où les paysages découverts au fil des randonnées vous projettent dans les plus beaux horizons : le Viaduc de Garabit près de St Flour, Chaudes-Aigues, la vallée de la Jordanne pour rejoindre les fameux Puy Mary, Puy Griou et de Chavaroche pour n'en citer que certains.

Communément appelé le Pays Vert, vous pourrez découvrir notre département au travers de ses différents volcans et peut-être croiser, si vous êtes attentifs, chamois et marmottes. Vous pourrez trouver la Gentiane, petite fleur jaune sur les monts du Cantal qui peut être savourée sous forme de liqueur, de bière ou encore d'infusion pour ses vertues digestives.

La ville d'Aurillac est aussi connue pour être la capitale du Parapluie et notamment l'image de la Maison Piganiol.

Enfin, Aurillac, en fin d'été est le lieu de rassemblement des festivaliers du Théâtre de Rue, d'une réputation qui n'est plus à faire.

IV. Le comité d'Organisation Local

Présidente du COL

VERDIER Nicolas

Président Comité Départemental Sport Adapté du Cantal

FONCTION	CONTACT
Trésorière	MARTINEZ Camille
Secrétaire général	MALROUX Sylvie
Commission Coordination / Logistique	SAUZEDDE Claudine
Commission Sportive	DISSOUS Stéphane
Commission Médicale	DELRIEU Ghyslaine
Commission Restauration / Buvette	LARION Jean-Michel
Commission Dotations	VIENNOT Yannick
Commission Communication	VERDIER Nicolas
Commission Animation	PRIVAT Claire
Commission Développement Durable	CHEYMOL Alain

Cadre Technique National Badminton	Patrick BIDOT <i>patrick.bidot@neuf.fr</i>
Directeur Technique Fédéral du championnat	CHARASSE Aurélie : <i>aurelie.charasse@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Badminton	François BRUA <i>françoisbrua@gmail.com</i>



COL Badminton2017

Comité Départemental Sport Adapté du Cantal

Claudine SAUZEDDE

Maison Départementale des sports

130, avenue du Général Leclerc

15000 AURILLAC

06.69.95.36.33 – col_bad2017@outlook.com

V. Le programme prévisionnel

Vendredi 24 novembre 2017

12h30 – 15h	Accueil des délégations au complexe sportif de Peyrolles
15h30	Réunion des entraîneurs au gymnase de Peyrolles à Aurillac
16h00	Début de la compétition aux gymnases de Peyrolles et Marie Marvingt à Aurillac
20h	Cérémonie d'ouverture – Repas

Samedi 25 novembre 2017

8h	Echauffement et réunion des arbitres aux gymnases de Peyrolles et Marie Marvingt à Aurillac
8h30	Epreuves aux gymnases de Peyrolles et Marie Marvingt à Aurillac
11h30-13h	Repas
13h30 -19h30	Epreuves aux gymnases de Peyrolles et Marie Marvingt à Aurillac
20h	Repas de gala à la Vidalie à Arpajon sur Cère

Dimanche 26 novembre 2017

7h30	Echauffement aux gymnases de Peyrolles et Marie Marvingt à Aurillac
8h00-12h30	Demi-finales et finales au gymnase de Peyrolles à Aurillac
12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture au gymnase de Peyrolles à Aurillac

Ce programme est prévisionnel et peut-être modifié.

Les horaires de la première réunion pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

VI. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le vendredi 20 Octobre 2017.

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

Vendredi 24 novembre 2017 de 12h30 et 15h
Gymnase de Peyrolles
Avenue du Dr Jean Chanal - 15 000 AURILLAC

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence dirigeant bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones techniques sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de Badminton en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional et inscrite sur leurs licences.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis le samedi midi 11h30 à 13h puis à partir de 20h le vendredi soir.
Ils auront lieu au Restaurant universitaire du CROUS :

**Restaurant universitaire du CROUS
25, Rue de l'École Normale
15 000 AURILLAC**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**Samedi 25 novembre 2017 à 20h
Salle de la Vidalie – La Vidalie – 15 130 Arpajon sur Cère**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués:

**Dimanche 26 novembre 2017 dès 10h
Club House - Gymnase de Peyrolles
Avenue du Dr Jean Chanal -15 000 AURILLAC**

Retrouvez les menus proposés lors du championnat en page 27 du dossier.

Hébergements

Le COL a négocié des tarifs préférentiels avec les hôtels à proximité du lieu de la compétition. Nous vous invitons donc à réserver vos chambres par le biais de votre engagement au championnat de France. Une liste d'hôtels vous est fournie en annexes. Les hôtels seront tous situés sur Aurillac ou son agglomération. Nous vous invitons alors à passer par le COL pour réserver votre hébergement.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

VII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Badminton FFSA sera prochainement disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Badminton FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Badminton relève du règlement Badminton FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France de Badminton FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne renseignant pas son numéro de licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'inscription à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours sera fait sur internet dès réception des fichiers d'engagement.

Les sportifs désirant participer au Championnat de France, devront justifier de leur participation à au moins une compétition départementale, interdépartementale et/ou de zone.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique.

Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** ou **par équipe** doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats de la compétition qualificative,**
Les résultats officiels des championnats départementaux, interdépartementaux et/ou de zone auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la classe de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 20 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Les référents Championnat de France de la CSN Badminton FFSA – BLANCHE Gaby et François BRUA- en charge de la partie engagement - gaby.b@orange.fr / françoisbrua@gmail.com- doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 20 Octobre 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 20 Octobre 2017** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Badminton - François BRUA - et les juges arbitres de la compétition - Laurence CAMPFORT et Jean Louis KEHLHOFFNER - est programmée le :

Vendredi 24 Novembre 2017 à 13h
Gymnase de Peyrolles
Avenue du Dr Jean Chantal – 15 000 AURILLAC

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à françoisbrua@gmail.com.

Règlement

La raquette

Légère (100 grammes) et robuste. Son cadre est en métal, graphite, sa tige obligatoirement en métal, carbone ou graphite.

La tenue sportive

La tenue de jeu se compose d'un tee-shirt ou polo et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport, **chaussures de salle (spécifique badminton ou type handball), chaussures type running et semelles noires INTERDITES (Risque accru de traumatisme de la cheville).**

Le port d'un survêtement (haut et bas) n'est pas autorisé, de même que le short de plage.

Une demande de dérogation doit être faite auprès du Juge Arbitre dûment justifiée.

Les joueurs de double, doivent dans la mesure du possible, être vêtus du même maillot du club.

Si les maillots sont nominatifs, chaque club devra y inscrire le NOM du joueur et non le prénom.

Un seul coach licencié FFSA est autorisé en bord du terrain pour chaque joueur.

Catégorie d'âge

	- 12 ans	- 14 ans	- 16 ans	- 18 ans	+ 18 ans
Année	2006-2007	2004-2005	2002-2003	2000 - 2001	A partir de 1999

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier de l'année sportive en cours.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **vendredi 20 Octobre 2017**
COL Badminton 2017

Comité Départemental Sport Adapté du Cantal
Maison Départementale des Sports – 130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC
06.69.95.36.33 – col_bad2017@outlook.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail. :
Tailles t-shirts sportifs :	

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **COL Badminton 2017**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

ENGAGEMENT SIMPLE - CLASSE AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **vendredi 20 Octobre 2017**

COL Badminton 2017

Comité Départemental Sport Adapté du Cantal

Maison Départementale des Sports – 130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC

06.69.95.36.33 – col_bad2017@outlook.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Classe	Date et lieu qualification	Taille Tee-shirt
Sportif 1						AB		
Sportif 2						AB		
Sportif 3						AB		
Sportif 4						AB		
Sportif 5						AB		
Sportif 6						AB		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition en Badminton

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

ENGAGEMENT SIMPLE - CLASSE BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **vendredi 20 Octobre 2017**

COL Badminton 2017

Comité Départemental Sport Adapté du Cantal

Maison Départementale des Sports – 130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC

06.69.95.36.33 – col_bad2017@outlook.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Classe	Date et lieu qualification	Taille Tee-shirt
Sportif 1						BC		
Sportif 2						BC		
Sportif 3						BC		
Sportif 4						BC		
Sportif 5						BC		
Sportif 6						BC		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition en Badminton

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



ENGAGEMENT SIMPLE – CLASSE CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **vendredi 20 Octobre 2017**

COL Badminton 2017

Comité Départemental Sport Adapté du Cantal

Maison Départementale des Sports – 130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC

06.69.95.36.33 – col_bad2017@outlook.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Classe	Date et lieu qualification	Taille Tee-shirt
Sportif 1						CD		
Sportif 2						CD		
Sportif 3						CD		
Sportif 4						CD		
Sportif 5						CD		
Sportif 6						CD		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition en Badminton

<u>Signature du Président :</u>
Visa du Département

<u>Signature du Président :</u>
Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

VIII. Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN :
françoisbrua@gmail.com / gaby.b@wanadoo.fr

Je soussigné(e) **Président de l'association**
..... demande dérogation pour que
Mme/Mr participe au Championnat de France de
Badminton, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du Président de l'association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Le certificateur est le technicien régional référent de la discipline

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

IX. Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France de Badminton à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

X. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.



COL Badminton2017

Comité Départemental Sport Adapté du Cantal

Claudine SAUZEDDE

Maison Départementale des sports

130, avenue du Général Leclerc

15000 AURILLAC

06.69.95.36.33 – col_bad2017@outlook.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le vendredi 20 Octobre 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

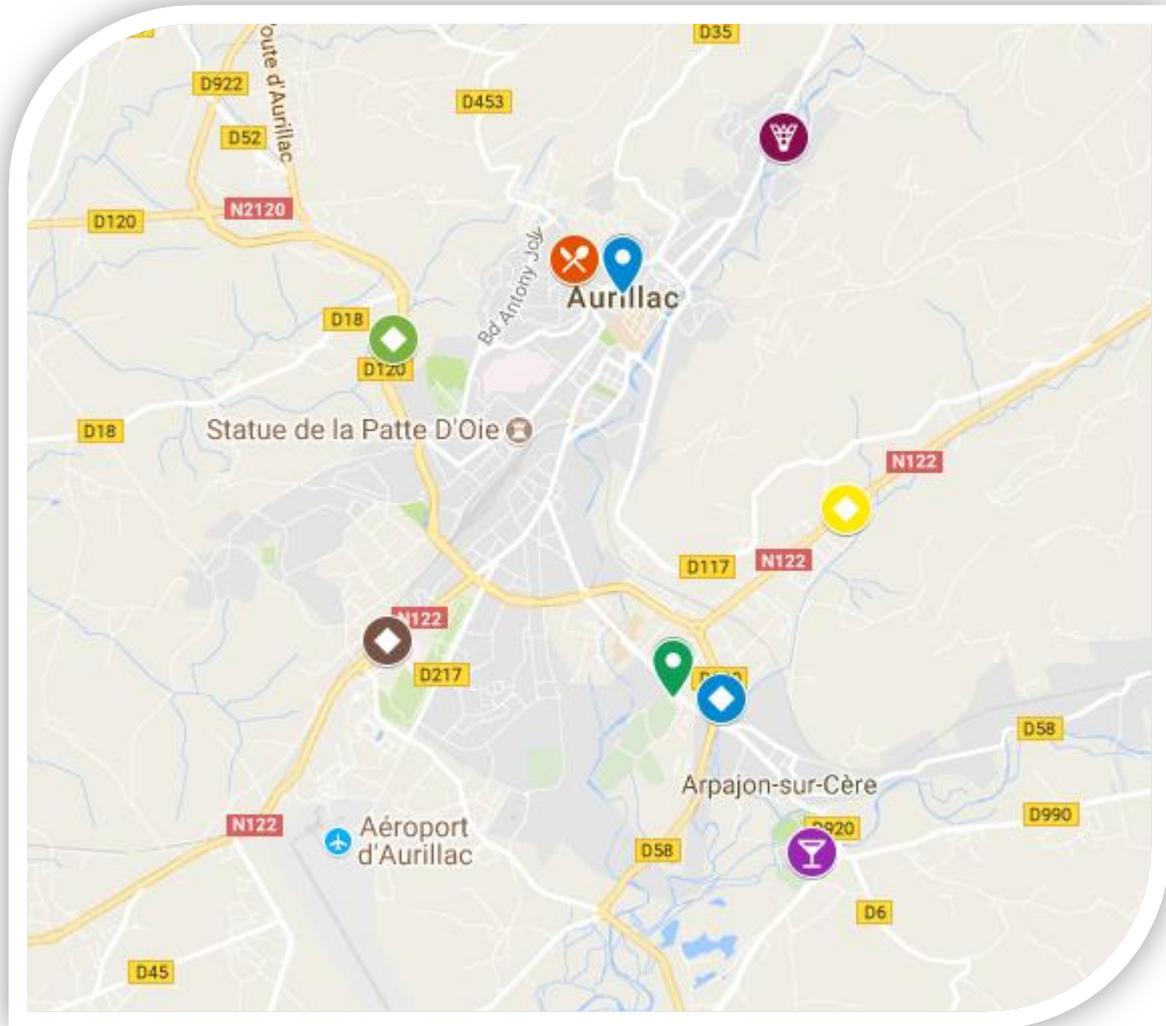
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

XI. Plan d'accès



- **En arrivant de Clermont-Ferrand :**
Via A75 sortie Aurillac
- **En arrivant de Toulouse :**
Via A62 et A20, sortie direction Decazeville – Rodez – Villefranche de Rouergue – Caussade
ou Via A20, sortie Beaulieu-sur-Dordogne –Souillac – Sarlat
- **En arrivant de Rodez :**
Figeac – Bagnac-sur-Célé – Aurillac
- **En arrivant de Brive :**
Malemort – Argentat – Aurillac
- **En arrivant du Puy en Velay :**
Brioude – Aurillac ou Saint-Flour – Aurillac



XII. Hébergement

Afin d'avoir des tarifs préférentiels, nous vous invitons à effectuer votre réservation en même temps que votre engagement au championnat de France.

NOM ET COORDONNES	DESSCRIPTIF / TARIFS	Kilomètres de la compétition
<p>Hôtel Aurena ** 41, Avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC</p>	<p>47 Chambres <u>Single</u> : Lit double en 140 ou 180 <u>Double</u> : 1 lit double en 140 + 1 lit simple en 90 <u>Triple</u> : 1 lit double en 140 + 2 lits simples en 90</p> <p>Tarifs Single : 48€ * Double : 58€* Triple : 75€*</p>	5.3 km
<p>Ibis Aurillac *** 9, Allée Georges Pompidou 15000 AURILLAC</p>	<p>42 Chambres <u>Single</u> : lit double en 140 <u>Double</u> : 2 lits doubles / 2 lits séparés en 80 / 1 lit double en 140 + 1 lit simple en 80 <u>Triple</u> : 1 lit double en 140 + 2 lits séparés en 90</p> <p>Tarifs Single : 63€ Double : lits en 80 : 69€ Double : 1 lit en 140 + 1 lit en 80 : 79€ Triple : 82€</p>	5,4 km
<p>Hôtel Ptit Dej 141, Avenue de Conthe 15000 AURILLAC</p>	<p>30 Chambres <u>Single</u> : Lit double en 140 <u>Double</u> : 2 lits simples en 80 <u>Triple</u> : 2 lits superposés en 90 et 1 lit simple en 90 <u>Quadruple</u> : 2 lits superposés en 90</p>	5,5 km
<p>Hôtel Les Provinciales ** 5, Avenue Jean Jaurès 15130 ARPAJON/CERE</p>	<p>15 Chambres Double Single: 59 €* Double: 66€* Triple: 79€* Quadruple: 90 €*</p>	6,4 km

<p>Hôtel Le Renaissance 1, Rue du 14 Juillet 15 000 AURILLAC</p>		<p>2,9 km</p>
---	--	---------------

*Tous les tarifs qui vous sont présentés comprennent la nuit, le petit déjeuner et la taxe de séjour. Nous n'avons pas optimisé le nombre de personnes par chambre, nous vous laissons le choix. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le COL.

**Le COL négocie actuellement encore ses tarifs auprès des hôtels de la ville d'Aurillac. Nous vous transmettrons les tarifs à jour. Merci de votre compréhension.

XIII. Présentation des repas

Vendredi soir :

- Assiette de crudités ou charcuterie
- Sauté de dinde ou Poisson en sauce
- Riz + jardinière de légumes
- Assiette de fromage ou yaourt au choix
- Tarte aux fruits
- Café ou thé

Samedi midi :

- Salade composée ou feuilleté au fromage
- Roti de porc ou poisson meunière
- Pommes de terre sautées + haricots verts persillés
- Assiette de fromage ou yaourt au choix
- Crème brûlée
- Café ou Thé

Soirée de gala

- Bouchée à la reine et sa verdure
- Jambon braisé et Truffade
- Assiette de fromage
- Cornet de Murat



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

